

CAPACITÉS D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT 2021-2022

Aide aux personnes sans-abri en Région
Bruxelles-Capitale

27 OCTOBRE 2021

Dispositifs d'aide: agir sur le plus long terme

Le déploiement des dispositifs **d'aide et de soins** aux personnes sans-abri et mal logées 2021-2022 **coordonné par Bruss'help** a débuté en juin dernier à travers la définition de projets sociaux en hôtels faisant suite à la gestion de crise Covid en 2020.

La crise Covid impacte toujours les personnes sans-abri et mal logées : afin d'y faire face, Bruss'help a misé en 2021 sur la **structuration des aides et dispositifs** (en tenant compte des vagues de contamination) et sur la **coordination d'une campagne vaccinale** en cours depuis mai 2021.

Le descriptif des dispositifs repris dans le présent document repose sur trois axes d'actions :

- ⇒ **Protéger** de l'épidémie les personnes sans-abri et mal logées à travers la vaccination et un centre d'isolement Covid+ ;
- ⇒ **Accompagner** les groupes vulnérables à travers l'hébergement 24/24 et l'accueil en centres de jour ;
- ⇒ **Prévoir** et développer des trajectoires d'insertion vers le logement.

PROTÉGER LES PLUS VULNÉRABLES : LOGIQUES « D'ALLER VERS »

En pratique, Bruss'help continue à assurer une **permanence téléphonique d'orientation Covid-19** qui permet aux services du secteur de référencer les personnes sans-abri Covid-suspectes/positives vers un **centre d'isolement (dont la capacité a été remodulée à 60 places)**. Les logiques « **d'aller vers** » **les groupes les plus vulnérables** restent de mise.

Elles s'illustrent par:

- ✓ Le travail de l'**Outbreak Support Team (OST)** : Equipes mobiles d'intervention sans-abri/migrants composées de Médecins du Monde Belgique (MdM), Médecins Sans Frontières Belgique (MSF) et du Samusocial, chargées de prévenir l'éclosion de foyers Covid au sein des collectivités.
- ✓ Depuis mi-mai : équipe mobile de **dépistage rapide et PCR** et **équipe mobile de vaccination** (Vaccin J&J) allant au contact des publics au sein du réseau d'aide et sur les lieux de (sur)vie (squats, rue, campements).

HÉBERGEMENT 24/24 ET AIDES EN JOURNÉE

Pour rappel, l'an dernier à même époque 2 632 places d'urgence et d'insertion étaient actives en Région de Bruxelles Capitale (comprenant : centres d'urgence, Maisons d'Accueil, Centre d'isolement Covid+) auxquelles s'ajoutaient 190 places complémentaires en Hôtels.

A l'automne 2021 ce sont **2 794 places d'urgence et d'insertion** qui seront activées. Ces places sont comme en 2020-2021, Covid-Proof avec accompagnement 24/24. A ces capacités s'adjoignent :

- ✓ **182 places en projets sociaux en Hôtel**: ces projets ont été rebalisés, en étroite collaboration avec les opérateurs: 3 projets à destination de publics spécifiques (mamans solos, jeunes et sortants de prison), 3 projets de stabilisation et d'accompagnement en insertion.
- ✓ **500 places au sein de dispositifs d'occupation temporaire de bâtiments vides** permettant l'accueil de publics fragilisés.

>> L'aperçu de synthèse de ces dispositifs est disponible en annexe <<

A noter : le Comité de l'Urgence et de l'Insertion de Bruss'help se réunissant le 19 novembre prochain effectue un travail d'objectivation des besoins et remettra un avis sur **l'état de l'offre** ainsi que sur le développement d'un **protocole de protection civile sociale** pour les situations de crise (très grand froids, canicule, etc.). Les mesures et dispositifs qui découleront de ces travaux vous seront communiqués prochainement.

L'hébergement s'articule comme chaque année à des capacités **d'accueil de jour** des personnes sans-abri : centres de jour, centre d'aide Croix-Rouge, chauffoirs communaux et CPAS.

Le **descriptif détaillé de tous les services disponibles** en jour et nuit (horaires, contacts, publics cibles et contenus de services) ont été mis à jour et seront mis à jour en continu les 6 prochains mois. Vous pouvez y accéder via le lien suivant : [HELP IN BRUSSELS](#)

TRAJETS D'INSERTION VERS LE LOGEMENT

Le cadre du plan de relance du Gouvernement Bruxellois met l'accent sur la mise en œuvre de solutions structurelles de relogement avec un accompagnement social sur mesure.

En pratique, en novembre 2021 **85 logements sont mobilisés** issus des captations de 2020-2021. Ce processus se poursuivra en 2022 au sein du Consortium de Bruss'help rassemblant la CCL, Bru4home, la coupole Housing First et deux représentants du comité de l'urgence et de l'insertion de Bruss'help.

Bruss'help : coordinateur régional de l'aide d'urgence et d'insertion

En 2021-2022, Bruss'help renforcera la concertation entre acteurs dans l'objectif de pouvoir augmenter et mieux coordonner les interventions, aider à la décision politique et construire les dispositifs les plus adéquats.

Les différents dispositifs d'hébergement ainsi que les trajets d'orientation vers le logement seront monitorés par Bruss'help. Disposer d'une vue permanente sur l'état de la situation et des besoins est essentiel.